



Votants : 83
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 7 novembre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 18 novembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 17 novembre 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D'ACTIVITES DE BATIPOLIS - ACCOMPAGNEMENT A L'IMPLANTATION D'UNE UNITE DE METHANISATION

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Agnès JARRY, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Brigitte COMPETISSA à Dany BREMAUD, Marie-Chantal GARENNE à Jérôme BALOGE, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Alain LIAIGRE, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Elmano MARTINS, Sophia MARC à Jacques BILLY, Rose-Marie NIETO à Marie-Paule MILLASSEAU, Sebastien PARTHENAY à Luc DELAGARDE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIIN, Alain PIVETEAU à Elodie TRUONG, Adrien PROUST à Jean-Claude FRADIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Lucien-Jean LAHOUSSE, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIIN par Anne-Marie PROUST, Sylvie DEBOEUF par Geneviève COUTINOT

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBault, Robert GOUSSEAU, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141117-C26-11-2014-DE
Date de télétransmission : 21/11/2014
Date de réception préfecture : 21/11/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 17 NOVEMBRE 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D'ACTIVITES DE BATIPOLIS - ACCOMPAGNEMENT A L'IMPLANTATION D'UNE UNITE DE METHANISATION

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 17 novembre 2014 relative à la définition d'une nouvelle politique tarifaire pour les zones d'activités communautaires,

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 17 novembre 2014 fixant le prix de vente des terrains sur le Parc d'Activités de BATIPOLIS,

S'agissant du cas particulier du projet d'implantation d'une unité de méthanisation porté par la S.A.S. Les Injecteurs Niortais :

- Considérant que l'objet de la SAS est de "fédérer les agriculteurs autour d'un projet collectif en vue de mieux valoriser les effluents d'élevage et de produire une source d'énergie renouvelable, en partenariat avec le territoire" ;
- Considérant que le projet de réalisation d'une unité de production de bio-méthane présente un intérêt économique, agronomique, environnemental et social ;
- Considérant que ce projet s'inscrit dans la politique de développement des énergies renouvelables soutenue par la Communauté d'Agglomération du Niortais ;
- Considérant que le choix de Bâtipolis par Les Injecteurs Niortais correspond à une double nécessité de proximité des principaux fournisseurs de gisements d'une part, et de proximité du réseau de gaz d'autre part ;
- Considérant que l'implantation d'une telle unité de méthanisation est impossible en phase 1 de la Z.A.C. au regard des contraintes inhérentes à l'activité (surface d'un seul tenant, localisation du poste d'injection, distance minimum des tiers...) ;
- Considérant que le coût du foncier impacte fortement la rentabilité du projet et qu'il sera par conséquent déterminant dans la décision finale de réalisation ;

Il est proposé de :

- Localiser la future unité de méthanisation sur la "tranche 2" (non aménagée à ce jour) de la Z.A.C. de Bâtipolis ;
- Céder à la S.A.S. Les Injecteurs Niortais un terrain d'une surface de 22 000 m² environ, au prix de 10 € HT/m² ;

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141117-C26-11-2014-DE
Date de télétransmission : 21/11/2014
Date de réception préfecture : 21/11/2014

- Prendre en charge les coûts de raccordement au réseau de gaz et à la voirie dans la limite de 50 000 €.

La création de la Z.A.C. de Bâtipolis ayant été confiée à la S.E.M. Deux-Sèvres Aménagement, dans le cadre d'une concession publique d'aménagement (signée le 3 octobre 2005), les incidences financières de cette transaction sur le bilan de l'opération seront supportées par la CAN, dans le cadre de cette concession.

Le différentiel correspondant à la baisse du prix de vente (soit 220 000 € HT) se traduira par le versement, par la CAN, d'une participation d'équilibre complémentaire à l'opération d'aménagement. Il sera fait état de cette participation dans le cadre de la présentation du prochain Compte Rendu Annuel à la Collectivité de l'opération, dont l'approbation sera soumise au prochain Conseil d'Agglomération.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la vente, à la S.A.S. Les Injecteurs Niortais, d'un terrain d'une surface de 22 000 m², situé sur la "tranche 2" de la Z.A.C. de Bâtipolis, au prix de 10 € HT/m²,
- Confier à Deux-Sèvres Aménagement la réalisation de cette transaction,
- Approuver la prise en charge des coûts de raccordement au réseau de gaz et à la voirie dans la limite de 50 000 €,
- Dire que les incidences financières correspondantes devront être intégrées au Compte Rendu Annuel à la Collectivité, qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Délibérante,
- Approuver le versement d'une participation d'équilibre complémentaire de 220 000 € HT, dans le cadre de la concession d'aménagement passée avec la S.E.M. Deux-Sèvres Aménagement, correspondant au rabais sur le prix de vente consenti à la SAS Les Injecteurs Niortais.

Motion adoptée par 76 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 7.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 7
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141117-C26-11-2014-DE
Date de télétransmission : 21/11/2014
Date de réception préfecture : 21/11/2014